

DEC201236DR14

Décision portant nomination de M. Frédéric Druilhet aux fonctions de responsable régional de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) de la délégation Occitanie Ouest

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC142558DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Christophe Giraud délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC181599DAJ modifiant la décision DEC040115DAJ du 08 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du Centre National de la Recherche Scientifique

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information du CNRS (RSSIC) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

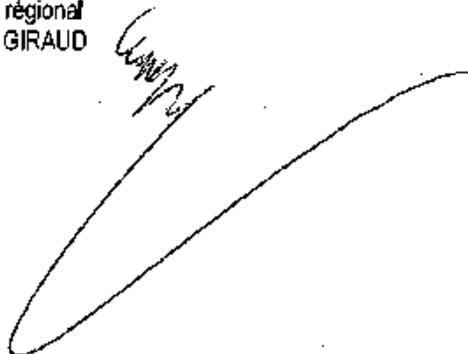
M. Frédéric Druilhet, IR2, est nommé responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation Occitanie Ouest à compter du 1^{er} avril 2020

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Toulouse, le 04 juin 2020

Pour le président - directeur général et par délégation,
Le délégué régional
Christophe GIRAUD



DEC201238DR14

Décision portant nomination de M. Frédéric DRUILHET aux fonctions de responsable du service Systèmes d'Information de la délégation Occitanie-Ouest

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC180339DAJ du 25 janvier 2018 donnant délégation de signature à M. Christophe Giraud, délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu la décision DEC181599DAJ modifiant la décision DEC040115DAJ du 08 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du Centre National de la Recherche Scientifique

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Frédéric DRUILHET, IR2, est nommé, à compter du 1^{er} avril 2020, responsable du service systèmes d'information de la délégation Occitanie-Ouest en remplacement de M. Roland Dartiguepeyron.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 30 juin 2020

Pour le président - directeur général et par délégation,
Le délégué régional
Christophe Giraud

